

PSYCHOLOGIE : PSYCHOPATHOLOGIE CLINIQUE PSYCHANALYTIQUE

PARCOURS PCP : PSYCHOLOGIE CLINIQUE ET PSYCHOPATHOLOGIE

PRÉSENTATION

Le parcours PCP est une formation généraliste visant une solide connaissance de la psychopathologie adossée au référentiel psychanalytique et aux outils de la psychologie.

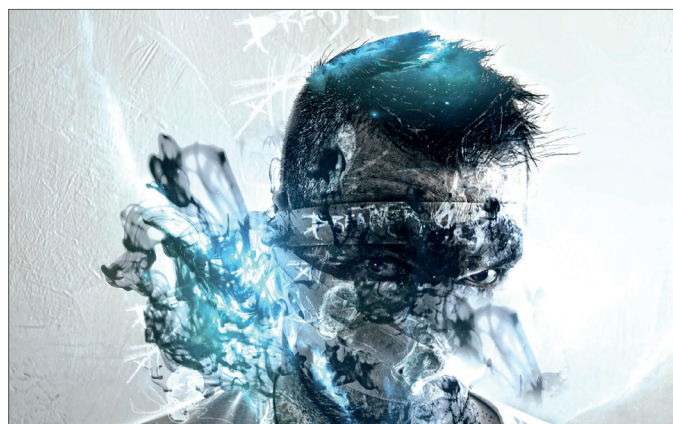
La formation professionnelle du parcours PCP est une formation de psychologie clinique, qui s'articule autour d'apports approfondis en psychopathologie. Il s'agit d'une formation généraliste qui permet à l'étudiant-e d'acquérir une solide connaissance de la psychopathologie adossée au référentiel psychanalytique, permettant de penser la complexité du sujet, dans ses souffrances de la vie quotidienne comme dans ses états pathologiques déclarés.

Le contenu de la formation ainsi que les perspectives de recherche qui y sont présentées et soutenues se réfèrent clairement à la démarche clinique. Il s'agit donc de privilégier dans ce parcours une approche humaniste et subjectivante s'appuyant sur la clinique de la parole, la construction du cas et l'étude des processus psychiques par lesquels un sujet se singularise, se construit et évolue dans son environnement.

Pour répondre à cet objectif, la formation vise à transmettre aux étudiant-e-s un savoir scientifique et praxéologique autour des conceptualisations, des outils de diagnostic et de médiation, des dispositifs et des cadres cliniques. Une attention particulière est apportée à la prise en compte des mouvements transféro-contretransférentiels inhérents à la mise en œuvre d'une pratique clinique. Un recours ponctuel et spécifique à d'autres modèles explicatifs émanant de champs connexes à la psychologie clinique est également intégré aux formations permettant la contextualisation des problématiques psychiques subjectives, intersubjectives et groupales.

COMPÉTENCES VISÉES

- ▶ savoir mener un entretien clinique dans différentes situations et contextes professionnels
- ▶ savoir réaliser un examen psychologique faisant appel à des tests psychométriques et d'évaluation de la personnalité
- ▶ savoir rédiger un compte-rendu et savoir communiquer les résultats de son travail
- ▶ être sensibilisé à certains modes d'intervention : thérapies d'orientation psychanalytique, interventions systémiques, soutien psychologique, ateliers thérapeutiques, groupes de paroles
- ▶ savoir articuler l'évaluation avec le projet thérapeutique, construire un projet thérapeutique individualisé
- ▶ être capable de conduire et de participer aux recherches cliniques, de connaître différents plans de recherche et savoir analyser les données recueillies



- ▶ savoir participer à la formation des équipes et avoir des compétences d'animation, de régulation et de supervision
- ▶ effectuer une expérience pratique supervisée par un psychologue
- ▶ connaître et appliquer le code de déontologie des psychologues, savoir mettre en œuvre une réflexion et une démarche éthique
- ▶ connaître les grands domaines d'exercice et la réglementation professionnelle qui encadre l'exercice du psychologue
- ▶ savoir interroger ses propres implications dans les situations professionnelles
- ▶ être capable de s'appuyer sur des données scientifiques et cliniques internationales

Stages

En M1 un stage d'observation participante d'une durée minimale de 250h est réalisé auprès d'un-e professionnel-le de la psychologie.

Ce stage permettra aux étudiant-e-s de se familiariser avec l'exercice du métier de psychologue (rôle, fonction, activités) et de découvrir le milieu institutionnel dans lequel ce métier est exercé. Il pourra être réalisé de façon continue ou discontinue, dans toute structure d'accueil où un temps de psychologue est prévu. Ce stage fera l'objet d'une supervision par le-la psychologue de terrain référent-e et d'une supervision universitaire.

Au cours du semestre 10, le stage de professionnalisation, clairement participatif et responsabilisant, d'une durée minimale de 500h, s'effectue également sous la double supervision d'un-e psychologue de terrain et d'un-e enseignant-e-chercheur-e et ouvre l'accès à l'obtention du titre de psychologue.



“ LES ENSEIGNEMENTS

1^E ANNÉE

Semestre 7			ECTS	HEURES
▶ UE 701	PY04701T	Fondamentaux théoriques en PCP: enfants, adolescents, adultes	8	25
▶ UE 702	PY03702T	Fondamentaux théoriques Interculturel et clinique	8	50
▶ UE 703	PY04703T	Formation à l'entretien Clinique	4	25
▶ UE 704	PY04704T	Formation à la recherche	4	25
▶ UE 705	PY04705T	Suivi Stage et insertion professionnelle N1	3	25
▶ UE 706	PY04706T	Anglais pour psychologues N1	3	25

Semestre 8			ECTS	HEURES
▶ UE 801	PY04801T	Mémoire	8	
▶ UE 802	PY04802T	Bilan Psychologique	5	50
▶ UE 803	PY04803T	Epistémologie clinique	4	25
▶ UE 804	PY04804T	Recherche clinique: actualités scientifique/méthodo	4	25
▶ UE 805	PY04805T	Suivi Stage et insertion professionnelle N2	3	25
▶ UE 806	PY04806T	Les outils du psychologue clinicien	3	25
▶ UE 807	PY04807T	Démarche Clinique	3	25

2^E ANNÉE

Semestre 9			ECTS	HEURES
▶ UE 901	PY04901T	Apprentissages Professionnels	10	100
▶ UE 902	PY04902T	Perfectionnement épistémologique, théorique, méthodologie	6	75
▶ UE 903	PY04903T	Stage: Reflexions et Perspectives professionnelles	4	25
▶ UE 904	PY04904T	Actualité de la recherche clinique	4	25
▶ UE 905	PY04905T	Ethique et déontologie	3	25
▶ UE 906	PY00906T	Anglais pour psychologues N2	3	25

Semestre 10			ECTS	HEURES
▶ UE 1001	PY04111T	Mémoire professionnel	19	
▶ UE 1002	PY04112T	Elaboration problématique professionnelle	4	25
▶ UE 1003	PY04113T	Actualité de la recherche clinique	4	25
▶ UE 1004	PY04114T	Supervision stage	3	25

🔑 CONDITIONS D'ACCÈS

La formation est ouverte aux titulaires de la Licence de psychologie ou d'un diplôme étranger reconnu équivalent.

L'accès à la première année se fait **sur dossier et entretien**.

Le dépôt des candidatures s'effectue sur le portail **MON MASTER** : www.monmaster.gouv.fr

🏠 ET APRÈS ?

Le parcours PCP affiche clairement une finalité de professionnalisation dans le champ de la psychopathologie clinique, sous-tendue par le référentiel psychanalytique. Les objectifs de la formation sont globalement dirigés vers l'acquisition de compétences disciplinaires nécessaires à l'exercice du métier de psychologue clinicien-ne ou d'une poursuite d'études en doctorat. Dans sa finalité professionnelle, ce parcours vise donc à former des psychologues praticien-ne-s, orienté-e-s sur l'élaboration et la mise en œuvre de dispositifs de prévention, de diagnostic, d'accompagnement et de soin psychiques dans des secteurs d'activité diversifiés publics et privés pour des usagers de tous les âges de la vie.

Secteurs d'activité

Psychiatrie intra et extrahospitalière; Éducation spécialisée; Services de prévention; Services de soins somatiques; Institutions médico-psycho-sociales; Lieux d'accueil ordinaires ou d'urgence; Institutions prenant en charge les handicaps mentaux et physiques; Institutions du secteur judiciaire et pénitentiaire; Institutions pour sujets vieillissants; Services proposant des consultations ou des lieux d'écoute à des publics spécifiques; Centres médico-sociaux, centres d'accueil pour personnes en situation de précarité; Installation en libéral; Réseaux sociaux; Réseaux d'insertion, réinsertion, formation, travail; Réseaux d'institutions caritatives

▶ Pour en savoir plus sur les possibilités de poursuites d'études ou d'insertion :

— Service Commun Universitaire d'Information, d'Orientation et d'Insertion Professionnelle: scuio-ip@univ-tlse2.fr

